



Conseil d'établissement

Procès-verbal

Conseil d'établissement

Lundi 27 octobre 2025

Présences

Membres parents :
Joannie Deragon
Alexandre Havard
Marilène Lalande
Caroline Deneault
Serge Létourneau
Valéria Nunez Médina

Membres du personnel :
Fanny Lamoureux
Corinne De Almeida
Dominique Fourestié

Direction :
Stéphane Bouthillier

Ouverture de la rencontre à 18 h 30.

1. Accueil et présences.

Aucune absence.

2. Question du public.

Aucune question.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 27 octobre 2025.

Madame Deragon procède à la lecture de l'ordre du jour et propose trois ajouts mentionnés la section 14 « autres sujets ».

Madame Fourestié propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité (C.É.1195-10-27)

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2025.

Madame Deragon procède également à la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre.
Monsieur Havard propose l'adoption du procès-verbal.



Adopté à l'unanimité (C.É.1196-10-27)

5. Comité de parents.

Monsieur Letourneau nomme que la séance s'est étirée dans le temps car le sujet a suscité bon nombre d'intervenants.

6. Journée pédagogique du 05 janvier 2026.

Monsieur Bouthillier explique les contours du processus des écoles performantes. Il s'exprime sur les rencontres COP et CAP.

Monsieur Bouthillier conclue en informant qu'un bilan sera établi lors de la journée pédagogique qui réunira l'ensemble du personnel le 05 janvier 2026.

Monsieur Letourneau approuve la nécessité qu'aucun élève ne soit dans l'école lors de la journée pédagogique du 05 janvier 2026.

Adopté à l'unanimité (C.É.1197-10-27)

7. Service de garde (coût des activités + HopHop).

Madame Lamoureux explique tous les aspects que regroupent la planification des activités proposées en journées pédagogiques. Elle nomme qu'elle comprend les préoccupations des familles quant aux coûts facturés pour ces journées. Aussi, elle décide de plafonner le tarif chargé à 35 \$ par enfant qui inclut les frais de base de 16,55 \$.

L'OPP se propose de prendre en charge le différentiel afin de maintenir des activités qualitatives pour les enfants.

Madame Lamoureux explique également l'arrêt des procédures de l'application « HopHop » pour des questions de sécurité des données.

8. Explications sur les ETC (limites à respecter).

Monsieur Bouthillier s'exprime sur les utilisations des budgets alloués. Il rappelle qu'il faut continuer sur la même ligne de conduite afin de maintenir une saine comptabilité de l'année scolaire.

Monsieur Bouthillier rappelle que le Ministère appliquera des pénalités au CSS si des dépassements budgétaires sont pratiqués.

9. Projet « Aide aux devoirs ».

Madame Deragon propose un projet d'aide aux devoirs en émettant la possibilité faite aux familles de payer cette prestation qui pourrait se tenir à l'heure du dîner (par les enseignants) ou en dehors des heures d'école (fin de journée).

Monsieur Bouthillier nomme que les devoirs créent un moment privilégié entre le parent et l'enfant et permettent en pratique de savoir où son enfant se situe dans ses apprentissages.

Monsieur Letourneau exprime sa préoccupation sur les capacités à répondre aux besoins de chaque enfant selon la charge de travail demandée par l'enseignant.

Monsieur Bouthillier propose d'uniformiser les attentes (leçons, devoirs).

Monsieur Letourneau propose de faire un suivi lors de la prochaine rencontre.



10. Calendrier des principaux sujets traités au CÉ.

Monsieur Bouthillier invite les nouveaux membres du CÉ à visionner les capsules de formations disponibles. Monsieur Bouthillier présente le calendrier des sujets traités.

11. Cahier s'adressant aux membres et à la direction.

Un outil qui pourrait être utilisé par les membres.

12. Quelques capsules informatives (si besoin).

Monsieur Bouthillier invite à ramener au prochain CÉ si difficultés rencontrées.

13. Sorties éducatives.

Monsieur Bouthillier nomme les sorties théâtre au programme le 12 novembre pour les maternelles et 1er cycle, le 20 novembre pour les 3^{ème} et 4^{ème} années et le 19 février 2026 pour les 5^{ème} et 6^{ème} années. Il rappelle aussi le salon du livre au programme du 20 novembre pour les 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

Adopté à l'unanimité (C.É.1198-10-27)

14. Coups de cœur.

Madame Lalande nomme son coup de cœur pour Madame Lamoureux et salue tout son travail, ses investissements et son dynamisme.

Madame Deragon souligne son coup de cœur pour notre directeur Stéphane Bouthillier en rappelant la semaine des directions.

15. Autres sujets.

- Bris de transport : Les membres parents regrettent l'absence de communication du service de transport concernant le bris de service et mentionnent qu'ils ont été informés par Clic école.
- École Saint-Marc : La construction de la nouvelle école est évoquée.
- Cercle des fermières : Les membres nomment qu'une personne bénévole propose de venir à l'école offrir une activité parascolaire (tricotage et crochet, matériel compris), les mardis midis, offre réservée aux 10 ans et +.

16. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20 h 30.

Signature de la présidente

Signature de la direction